

# Mémoire sur le projet de révision de la carte électorale

Parti Québécois, région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

---

Gaspé, le 29 mai 2008-05-28

---

## Addenda

- *La CREQ invite la population à considérer le processus de révision de la carte électorale comme étanche et bien isolé, sans incidence sur les autres dimensions de la vie de l'État.*
  - Nous savons d'expérience que c'est une affirmation qui a tout faux. L'organisation territoriale, les fonctions administratives de l'État, l'application des programmes et la dispensation des services répondent tous directement de la définition des circonscriptions électorales et du travail de représentation des élus. Si en zone urbanisée, l'appartenance du citoyen déborde naturellement les limites de la circonscription électorale, il en va tout autrement en région rurale et de surcroît, si celle-ci est éloignée des lieux de décision. Il faut être bien naïf ou basement intéressé, pour croire ou pour laisser entendre que la vie en société peut être compartimentée de façon étanche, par affinités. C'est nier l'humain.
  
- *La territorialité a une importance très relative et n'est pas un facteur déterminant pour l'atteinte de l'objectif de la CREQ.*
  - La territorialité, c'est l'appartenance à une collectivité humaine. C'est aussi le ferment de l'identité. Il y a quelques jours à peine, parlant de réussite scolaire, l'élément le plus significatif pour représenter le succès de certains établissements était précisément leur présence dans un environnement où le sentiment d'appartenance est fort (Squatec). Les luttes interminables « pour la survie » usent les gens, épuisent des ressources déjà limitées et minent l'espoir, engendrant la désaffection envers l'État.
  
- *La CREQ, nous annonce que, même en adoptant sa proposition, les circonscriptions gaspésiennes restent à la limite de la marge.*
  - Ce faisant, l'on condamne le berceau historique du Québec par avance et les régions rurales, à l'inéluctable disparition d'une autre circonscription lors d'un prochain rendez-vous puis, pourquoi ne pas le dire tout net... à l'oubli. Ce n'est pas ce que l'on peut appeler avoir une vision porteuse d'avenir. Pourquoi la CREQ ne suggère-t-elle pas des solutions à l'Assemblée nationale, quitte à aller dans les délais impartis, en consultation publique en usant de son pouvoir exécutif, en l'absence de réponse. Ce serait moins méprisant pour la population du Québec, laquelle aurait ainsi la possibilité de dégager les nécessaires consensus.
  
- *Selon la CREQ, 36 circonscriptions sur un total de 125 devraient, en 2008, faire l'objet d'une mesure d'exception.*
  - Aucune de celles-ci possède une configuration géo-démographique du type que l'on retrouve en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. À l'avenant pour la réalité historique.

- *Le rajustement de la carte électorale est rendu nécessaire par les mouvements démographiques.*
  - C'est la vieille histoire de la poule ou de l'œuf. Moins de représentation veut dire, en région rurale, moins d'accès aux services publics, moins d'influence même relative auprès des instances décisionnelles toutes localisées en milieu urbain et par conséquent, un effet négatif sur les comportements des populations qui requièrent ces services. C'est comme de dire, le « frigidaire » est vide, il faut l'enlever plutôt que le remplir. C'est la recette toute indiquée pour abdiquer son territoire.
  
  - *De la nécessité du vote égal de chaque citoyen.*
  - Le maire de Laval, l'une des régions que l'on présente comme le plus en déficit eut égard à la démographie, déclarait récemment qu'il n'avait pas à recourir aux députés pour soutenir ses dossiers, car il a accès à de nombreux ministres à proximité et même, au premier-ministre.
  - Également, examiner les taux de participation aux scrutins en milieu urbain et en milieu rural permet de voir l'importance relative de cette assertion. On n'élit pas un député pour le jour du scrutin, mais pour représenter et servir ses commettants où qu'ils soient et la population du Québec dans toute sa variété, pour le terme à courir.
  
  - *En contrepartie d'une représentation amoindrie, on pourrait mettre à la disposition du député des ressources additionnelles.*
  - C'est un fait avéré que le député en région rurale manque déjà cruellement de ressources pour desservir des territoires disproportionnés. Toutefois, la population élit « un député » et elle veut y avoir accès directement. C'est une conséquence légitime, inhérente à l'exercice du droit de vote.
  - Lors d'une précédente audition, le président de l'association libérale de Bonaventure suggérait que d'améliorer, dans les régions rurales, le financement électoral des formations politiques pourrait aider à corriger le problème de la représentation. Nous ne croyons pas qu'une position aussi intéressée, soit même un semblant de réponse à la problématique soulevée, à court ou à moyen terme. Nous ne sommes pas ici, face à un problème de « caisse électorale ».
- 

Carleton, Québec  
Le 28 mai 2008